



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **48**
 Annonce No **19-92344**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) **NOM ET ADRESSES**

CDG de la FPT 48, Numéro national d'identification : 28480002600023, 11 Boulevard des Capucins - BP 80092, Point(s) de contact : M. Laurent SUAU, Président, 48003, Mende, F, Téléphone : (+33) 4 66 65 30 03, Courriel : cdg48@cdg48.fr, Fax : (+33) 4 66 49 36 02, Code NUTS : FRJ14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cdg48.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

1.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

1.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

1.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Organisme de droit public

1.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé : CONVENTION DE PARTICIPATION AU TITRE DE LA GARANTIE DES RISQUES DE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE - PROCEDURE INITIEE PAR LE CDG FPT 48**

Numéro de référence : MP N°2019-04

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 66512200

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte :** La présente convention de participation risque Prévoyance est souscrite par le Centre département de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Lozère (CDGFPT 48) en vertu des dispositions prévues notamment par l'article 26 de la Loi 84-53 du 26/01/1984 modifié par la Loi n°2007-209 du 19 février 2007. La convention de participation ainsi souscrite prendra effet le 01/01/2020 pour une durée de 6 ans. En outre, et conformément à article 25 de la Loi 84-53 du 26/01/1984 modifiée par la Loi n°2007-209 du 19 février 2007, le CDGFPT 48 exercera toutes missions administratives ou d'assistance aux Collectivités ou Etablissements Publics adhérents en matière de gestion du contrat en objet. La rémunération de ces missions, telle que prévue à l'article 25 de ladite loi, sera facturée individuellement à chaque collectivité et Etablissement Public adhérent et s'exprimera en pourcentage de la masse salariale servant de base au calcul des cotisations.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 1 500 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66512200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ14

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : PRESTATIONS GARANTIES: 1-Incapacité : Maintien du traitement par versement d'indemnités journalières (IJ) en cas d'incapacité temporaire totale ou partielle de travail, consécutive à une maladie ou un accident, survenus soit dans le cadre de la vie privée, soit dans le cadre de l'activité professionnelle. 2-Invalidité : Versement d'une rente viagère en cas d'une invalidité permanente définitive, consécutive à une maladie ou un accident, survenus soit dans le cadre de la vie privée, soit dans le cadre de l'activité professionnelle. 3-Perte de retraite : Versement d'une rente viagère en cas d'invalidité permanente en complément de la pension vieillesse en compensation de la minoration de pension consécutive à la cessation anticipée d'activité professionnelle. 4-Décès : Versement d'un capital décès et/ou de perte totale ou irréversible d'autonomie (PTIA)

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40%

2. Efficience technique et gestion du candidat / Pondération : 20%

Coût :

1. Valeur financière / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1 500 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 1.e.r janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2025

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La convention de participation est conclue par la collectivité territoriale ou l'établissement public pour une durée de six ans. Elle peut être prorogée pour des motifs d'intérêt général, pour une durée ne pouvant excéder un an. (cf. art. 19 du décret n° 2011-1474 du 8/11/11 relatif à la participation des CT et de leurs EP au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents).

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assurance

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

15 juillet 2019 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF, 16, Avenue Feuchères, 30000, NIMES, F, Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS****Eléments de facturation :**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 28480002600023

Libellé de la facture : CDG de la FPT 48 SERVICE MARCHES PUBLICS 11 BLD DES CAPUCINS BP 80092, F-48003 Mende Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 15 juillet 2019

Objet de l'avis : CONVENTION DE PARTICIPATION AU TITRE DE LA GARANTIE DES RISQUES DE COMPLÉMENTAIRE PREVOYANCE - PROCEDURE INITIEE PAR LE CDG FPT 48

Nom de l'organisme : CDG de la FPT 48

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

